

EDITO

L'écho des usagers est une revue réalisée
PAR les usagers POUR les usagers.

Le comité de rédaction de « l'Echo des usagers » du centre hospitalier de CHATEAUROUX-LE BLANC vous informe sur la SISM, le point d'avancement du transfert d'autorisation de psychiatrie du CH de La Châtre vers le site de Châteauroux, les travaux en psychiatrie, le repérage des fragilités, la sécurisation des installations électriques du site de Châteauroux, la présentation de l'association APF France Handicap.

Les revues sont consultables sur le site internet <https://www.ch-chateauroux-leblanc.fr/> dans la rubrique « **L'Echo des usagers** ».

Nous vous souhaitons une bonne lecture et espérons que cette revue répondra à vos attentes.

SOMMAIRE

Semaine d'Information sur la Santé Mentale (SISM)	P1
Point d'avancement du transfert d'autorisation de la psychiatrie du CH de La Châtre vers le site de Châteauroux	P2
Extension du pavillon B en psychiatrie	P3
La fragilité : une situation réversible	P4
Repérage des fragilités : facteurs de risque/conseils	P5
Sécurisation des installations électriques du site de CHATEAUROUX	P6
Présentation de l'APF	P7
Calendrier	P8

CONTACTS

Représentants des usagers CH de CHATEAUROUX-LE BLANC :

- ✦ **M. SCHNEIDER**, représentant titulaire,
Ligue contre le cancer, psh36@orange.fr
- ✦ **M. VAN DER VOORT**, représentant titulaire,
Association des paralysés de France
dd.36@apf.asso.fr
- ✦ **M. JOUOT**, représentant suppléant,
Familles Rurales, hubert.jouot@wanadoo.fr
- ✦ **Mme ROUX**, représentante suppléante
Association AFVD, karineroux@association-afvd.com

- Centre hospitalier de Châteauroux/Le Blanc
Mme Eliane LABAISSE -
Responsable Stratégie et Performance - DSRMT
216 avenue de VERDUN 36019 CHATEAUROUX CEDEX
Téléphone : 02-54-29-64-64
Courriel : usagers@ch-chateauroux.fr
- Site internet: <https://www.ch-chateauroux-leblanc.fr/>
rubrique « NOUS ECRIRE ».



Les discriminations engendrent de la souffrance psychique et impactent la santé mentale des personnes touchées, allant parfois jusqu'au besoin de soin.

Les personnes concernées par des troubles psychiques sont en première ligne face aux pratiques discriminatoires, en raison de leur état de santé (mentale) avéré ou présumé. Les répercussions sont notables :

- sur l'accès aux (et le maintien dans les) soins psychiques et somatiques : manque d'information, non-remboursement des actes, retard d'accès aux soins et aux examens, voire refus de soins, etc.
- sur la vie sociale : chômage, difficultés de logement, marginalisation, harcèlement, etc.
- sur l'équilibre psychique : baisse de l'estime de soi, auto-stigmatisation, culpabilité, stress, isolement, etc.

Les discriminations influent fortement sur le poids du tabou qui règne autour de la santé mentale : la gêne ainsi engendrée retarde le diagnostic et éloigne les personnes du système de soin.

Enfin, les conséquences des discriminations touchent aussi, par capillarité, l'entourage des personnes concernées ainsi que les professionnels de la santé mentale.

Les Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM) s'adressent au grand public. Chaque année, citoyens, associations, professionnels organisent des actions d'information et de réflexion dans toute la France. Dans l'Indre, un collectif départemental très actif se réunit régulièrement pour coordonner les actions de tous les partenaires locaux. Il est animé par l'atelier santé-ville (Châteauroux Métropole). Le collectif proposera du 16 au 29 mars 2020 de multiples rencontres autour de la santé mentale.

Liens : <http://www.semaine-sante-mentale> et réseaux sociaux de Châteauroux métropole.

POINT SUR LE TRANSFERT D'AUTORISATION DE PSYCHIATRIE DU CH DE LA CHATRE VERS LE CH DE CHATEAUROUX-LE-BLANC UN AN APRES

Dans le n°9 de février 2019 de « l'Echo des usagers », une information a été donnée sur le transfert des autorisations de psychiatrie. Un an après, cet article est consacré au fonctionnement des services de psychiatrie du site de LA CHATRE.

Avant le transfert des autorisations, le service de psychiatrie du site de LA CHATRE était composé d'un centre médico-psychologique (CMP) et de deux unités d'hospitalisation complète réparties en 20 lits de réadaptation et 20 lits de géro-psi-chiatrie.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, l'activité du CMP n'a pas changé, en revanche en hospitalisation complète il n'existe plus qu'une seule unité de 30 lits (certaines chambres initialement à 2 lits sont équipées d'un seul lit) dédiée à la réadaptation.

Les patients de géro-psi-chiatrie ont été transférés au pavillon B du site de Gireugne (SAINT-MAUR) ; en parallèle certains patients de ce pavillon relevant de la réadaptation ont été hospitalisés à LA CHATRE.

Dès le 02 janvier 2019, un cadre de santé a été affecté sur le site de La Châtre. Le personnel de psychiatrie (médical et non médical) transféré sous la responsabilité du CH de CHATEAUROUX-LE BLANC est resté en place. Puis quelques mouvements ont été opérés, sur la base du volontariat, pour renforcer notamment, en postes d'aide-soignant, le pavillon B compte-tenu de nouveaux besoins de prises en charge de la population qui y est désormais accueillie. Le poste de psychologue, précédemment à temps partiel, a été proposé à temps plein. Il a été pourvu en juillet 2019, permettant ainsi d'élargir l'offre de prises en charge psychologiques. Par ailleurs, des relations ont été développées avec les organismes de tutelle afin d'améliorer les prises en charge globales des patients concernés. Les professionnels ont été formés à l'utilisation des logiciels du CH de CHATEAUROUX-LE BLANC.

L'organisation des moyens logistiques du site de LA CHATRE a été adaptée au contexte [certaines prestations (repas...) restent assurées par le CH de LA CHATRE], et aux contraintes de distances (planification des livraisons de fournitures diverses à partir du site de CHATEAUROUX). Une pharmacie connectée a été mise en place afin d'améliorer et de sécuriser la préparation et la distribution des traitements.

Deux véhicules, dont un de 9 places, sont stationnés en permanence sur le site de LA CHATRE.

Ces moyens de transport à disposition ont permis à un certain nombre de patients de participer à des activités extérieures. Celles-ci se sont développées au cours de l'année, ainsi les patients ont été accompagnés aux rencontres inter-hôpitaux, à des sorties cinéma, à l'aquarium de Poitiers et en particulier à une journée découverte de la montagne qui a été très appréciée.

Afin de poursuivre le développement des activités, une cuisine va être notamment aménagée dans le service d'hospitalisation permettant ainsi de mettre en pratique la cuisine thérapeutique.

EXTENSION DU PAVILLON B DU POLE DE PSYCHIATRIE (site de Gireugne)

Le centre hospitalier de CHATEAUROUX-LE BLANC a entrepris l'étude de l'extension du pavillon B, précédemment dédié à la réadaptation.

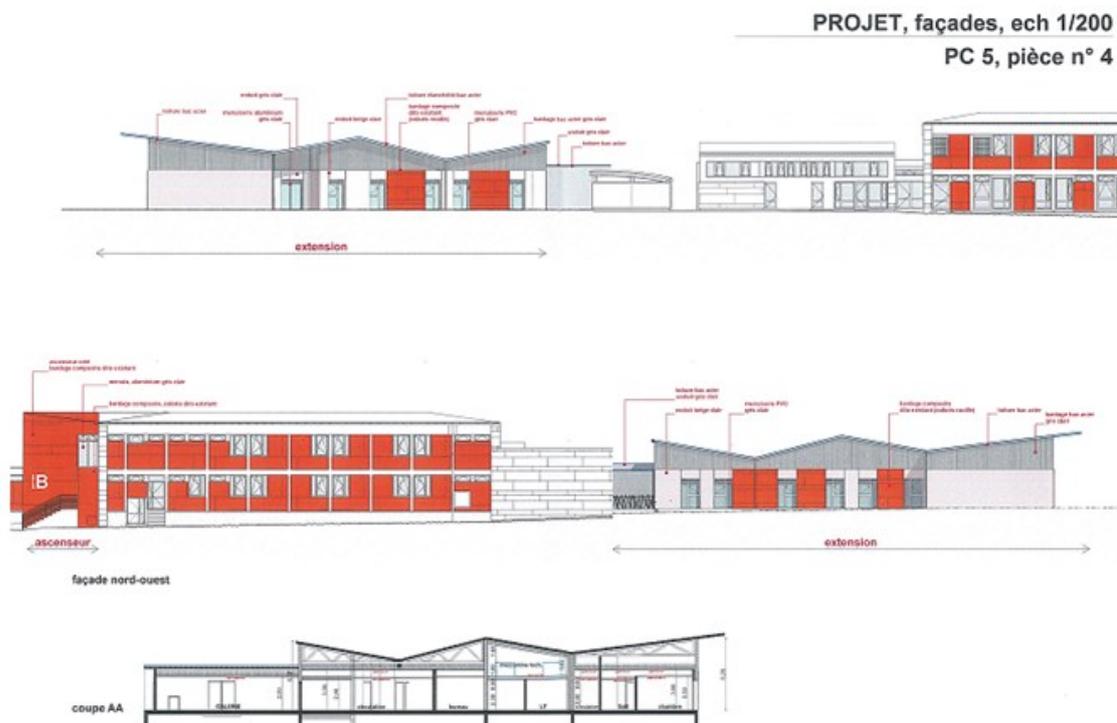
Il s'agit d'installer 18 lits pour la psychiatrie de la personne âgée accueillie sur le site de Gireugne depuis le 01/01/2019 (cf. article page 2).

Cette extension qui va venir se greffer au bâtiment existant par une galerie couverte, s'étendra sur 660 m². Les 18 chambres individuelles seront créées avec cabinet de toilette et seront toutes accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Ces nouveaux locaux vont répondre aux besoins des personnes âgées présentant des pathologies psychiatriques, et vont également permettre d'améliorer les conditions de travail des différents personnels.

L'investissement pour cette opération s'élève à 2 520 000 € T.D.C.

Les travaux doivent débuter en septembre 2020 pour une durée de 14 mois.



Centre Hospitalier de Châteauroux- Le Blanc - Extension du pavillon B - Pôle psychiatrie Adulte (PPA) - Gireugne - 36250 SAINT-MAUR - APD - Iudovic Blaunier Architecte DPLG - 17 décembre 2019

LA FRAGILITÉ : UNE SITUATION REVERSIBLE !

La fragilité reflète une diminution des capacités de faire face au stress, par manque de réserves. Celles-ci sont diminuées par l'âge, par la présence de pathologies et par d'autres facteurs psychologiques, sociaux, économiques ou comportementaux.

Les personnes dont les réserves sont diminuées ont un risque élevé, dans une situation de stress (accident, maladie, deuil...) d'être confrontées à des événements défavorables: incapacités, chutes, hospitalisation...

Symptômes et signes alertant d'une fragilité

- ◇ Perte de poids et anorexie
- ◇ Faiblesse et fatigue
- ◇ Baisse de prise alimentaire
- ◇ Inactivité et retrait social
- ◇ Troubles de l'équilibre et de la marche
- ◇ Troubles du comportement et changement de l'humeur



Si on repère un changement répété dans sa situation ou celle d'un proche, il est judicieux de faire un point sur l'organisation de la vie quotidienne pour renforcer les capacités et de consulter un professionnel de santé pour organiser un bilan global de l'état de santé.

Des actions possibles dans différents domaines :

- ◇ Recours aux soins, adaptation des traitements
- ◇ Prise en charge des troubles visuels et auditifs
- ◇ Alimentation
- ◇ Activités physiques
- ◇ Lien social



Le vieillissement touche les personnes de façon différente. On peut distinguer trois catégories de seniors :

◇ LES PERSONNES ROBUSTES

Elles sont autonomes. Elles ont un bon état nutritionnel et de bonnes performances physiques. Leur mode de vie est adapté à leur âge.

◇ LES PERSONNES FRAGILES

Elles mènent une vie autonome, mais avec quelques difficultés. Leurs performances et leurs capacités sont diminuées.

◇ LES PERSONNES DEPENDANTES

Elles ont des difficultés qui entravent leur vie quotidienne. Elles ont besoin d'une aide extérieure pour répondre à leurs besoins.

VIEILLIR EN BONNE SANTE, C'EST POSSIBLE !

POUR TOUT RENSEIGNEMENT <http://www.senior36.fr/senior36-bienvenue>

REPERAGE DES FRAGILITES : EXEMPLES DE FACTEURS DE RISQUE ET CONSEILS

FACTEURS DE RISQUE	CONSEILS
Habillement Chaussures non adaptées Vêtements non adaptés	Chaussures maintenant la cheville avec un léger talon Faire ses lacets Vêtements adaptés en taille (changer de garde-robe si on maigrit) Vêtements souples pour être à l'aise dans ses mouvements
Présence d'animaux de compagnie	Etre vigilant pour ne pas se faire surprendre ou bousculer
Salle de bain Baignoire Douche sans tapis antidérapant, ni barres d'appui Porte-serviettes ou porte-savon utilisés pour s'appuyer Barre d'appui trop éloignée de l'entrée de la baignoire ou de la douche	Préférer une douche à siphon de sol avec carrelage antidérapant 2 barres d'appui Un siège escamotable Une planche de bain sur la baignoire
WC WC trop bas et sans barre d'appui Une porte qui s'ouvre à l'intérieur des WC	Le siège doit être au minimum 5 cm plus haut qu'un WC standard Barre d'appui de chaque côté
Salon Tapis Meubles Bas Fils électriques Fauteuils et canapés trop bas et trop mous	Retirer les tapis de sols et la descente de lit Avoir une aire de déplacement sans obstacle Fixer les fils électriques au mur Prévoir des fauteuils à assise rigide et avec accoudoirs
Chambre à coucher Lit trop bas Encombrement de la pièce Descente de lit	Choisir un lit réglable en hauteur ou rehaussé
Sols Carrelage irrégulier Carrelage glissant à l'extérieur	Privilégier un sol antidérapant surtout au niveau de la salle de bain et à l'extérieur
Escaliers	Eviter si possible de les emprunter Placer deux rampes de chaque côté
Luminosité Eclairage insuffisant Luminosité trop importante Changement de luminosité entre chaque pièce	Préférer la lumière naturelle Mettre le même éclairage avec la même intensité au niveau de toutes les pièces Mettre en place une veilleuse ou un chemin lumineux pour les déplacements nocturnes
Travaux en hauteur Monter sur un escabeau, un tabouret, une chaise	Déléguer à une tierce personne
Pouvoir alerter	Mettre en place une téléassistance Avoir un téléphone sans fil dans les pièces principales ou téléphone portable dans la poche Donner un double de ses clés à son entourage et/ou voisinage



SÉCURISATION DES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES DU SITE DE CHATEAUROUX



Avant les travaux

Depuis maintenant un an, le centre hospitalier de CHATEAUROUX-LE BLANC a entrepris des travaux importants pour la sécurisation des installations électriques du site de l'avenue de Verdun.

Deux phases de travaux ont été réceptionnées en 2019 avec la construction d'un nouveau bâtiment de 130 m² près de la pharmacie dans lequel a été installé un nouveau groupe électrogène d'une puissance de 630 kVA.

A compter du 27 janvier 2020, une nouvelle phase de travaux va débuter sur le parking derrière le pavillon 8. Un nouveau bâtiment technique de 330 m² va être construit pour implanter deux groupes électrogènes d'une puissance de 630 kVA et de 2 500 kVA.

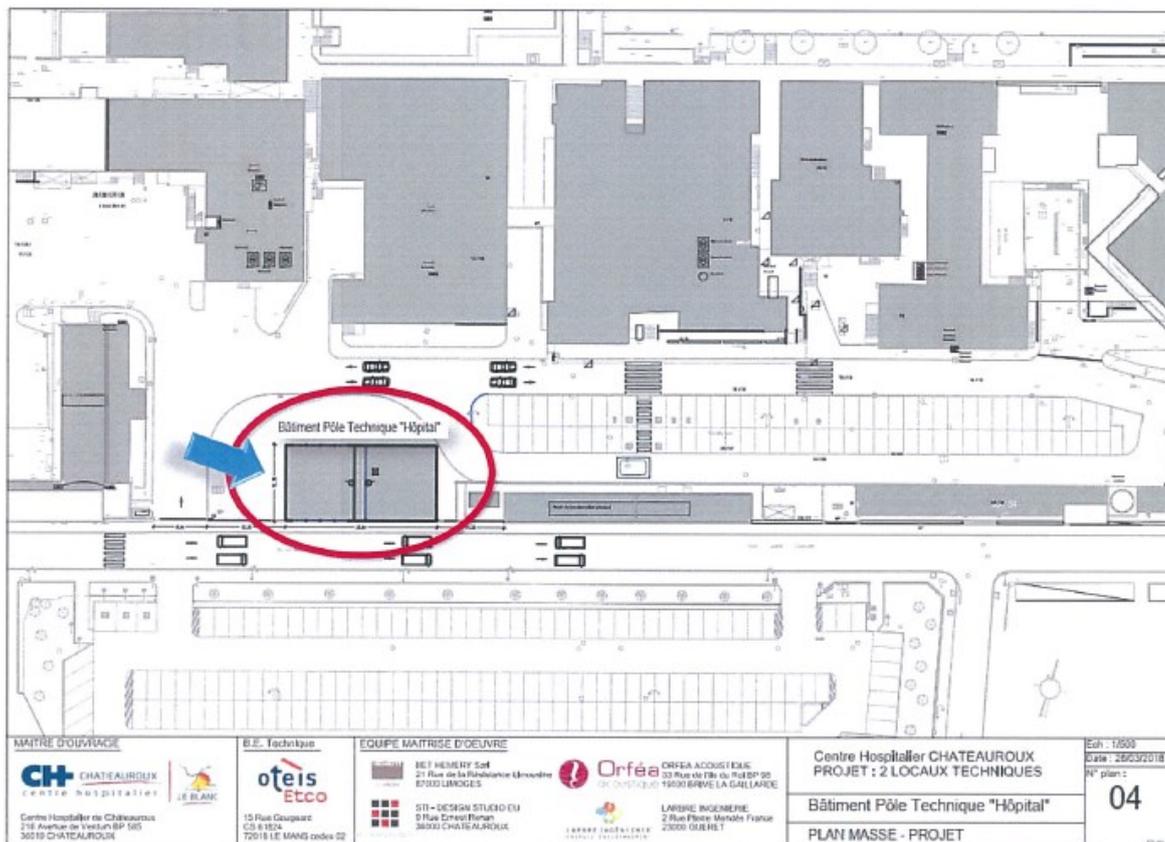
La durée de construction du bâtiment va s'échelonner jusqu'au mois d'octobre 2020.

Ces travaux vont modifier le plan de circulation et vont entraîner la suppression de 52 places de stationnement. La capacité restante de stationnement sera de 1070 places.

Ces équipements ont pour vocation de sécuriser et de doubler les installations électriques des bâtiments.



Après les travaux



Localisation
du bâtiment



APF France Handicap est une association née en 1933 par la volonté de 4 personnes souhaitant rompre leur isolement. Depuis, l'association, par de nombreux projets s'est développée et compte aujourd'hui près de 100 000 acteurs engagés pour la reconnaissance et les droits des personnes en situation de handicap.



La délégation de l'Indre est une des 96 délégations que compte l'APF France Handicap.

Son siège se trouve au **2/3 Place Champagne à Châteauroux** et vous pouvez nous joindre au

02 54 34 13 45 du **lundi au jeudi** ou par mail : dd.36@apf.asso.fr

La délégation de L'Indre, à travers son projet associatif, a une triple mission :

« Accueillir et Accompagner »

La délégation développe l'accueil et l'écoute des personnes en situation de handicap et des familles ; en fonction des besoins qu'elles expriment, et dans une dynamique de solidarité entre les personnes, elle soutient les actions et les initiatives des personnes et des groupes qui contribuent à créer du lien social et à rompre les solitudes.

« Revendiquer et Représenter »

La délégation s'engage à représenter APF France handicap localement et à assurer la représentation et la défense des intérêts des personnes en situation de handicap et de leur famille ; elle contribue à lutter contre les discriminations et prend part aux débats de société, pour promouvoir une société inclusive.

« Développer et Dynamiser »

La délégation s'engage à assurer le développement de la vie associative à travers toutes les composantes : adhérents, bénévoles, salariés, usagers de toutes les structures APF locales, en assurant notamment la place prépondérante de l'adhérent et le droit d'expression de chacun ; elle dynamise la démocratie et mobilise tous les acteurs de l'APF pour développer son action et ses moyens, en s'engageant dans des partenariats durables.

Cette triple mission est incontournable et indissociable dans tous les départements. Elle exprime les trois niveaux de responsabilité de la délégation APF :

- ◇ vis-à-vis des personnes, avec la mission « **Accueillir et Accompagner** »
- ◇ au sein de la société, avec la mission « **Revendiquer et Représenter** »
- ◇ pour l'association, avec la mission « **Développer et Dynamiser** ».

La délégation compte près de 180 adhérents venant de tout le département et elle est représentée par 4 élus et 4 personnes ressources qui sont :

◇ Nos élus :

**Philippe Jeanneton (représentant départemental),
John Brindle Fauchet, Gaëlle Gueroult et Eric Van Den Voort**

◇ Nos 4 personnes ressources :

**Françoise Guillard-Petit, François Magnier,
Daniel Dupuis et Joachim André**



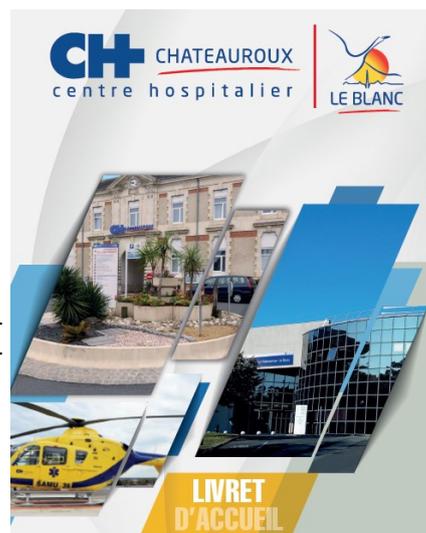
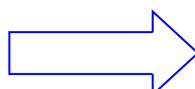
CALENDRIER

◇ **JANVIER 2020**

DEBUT DE LA NOUVELLE PHASE DES TRAVAUX DE SECURISATION DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES DU SITE DE CHATEAUROUX

◇ **FEVRIER 2020**

DIFFUSION DU NOUVEAU LIVRET D'ACCUEIL DU CH DE CHATEAUROUX-LE BLANC



◇ **MARS 2020**

DANS LE CADRE DU PARTENARIAT AVEC LES DEUX LYCÉES AMBITION PACES DE CHATEAUROUX, UNE VISITE DE CERTAINS SERVICES SERA ORGANISÉE POUR CES ÉTUDIANTS.

◇ **DU 16 AU 29 MARS 2020 :**

31ÈME SEMAINE D'INFORMATION SUR LA SANTE MENTALE THÈME « SANTE MENTALE ET DISCRIMINATIONS »

◇ **SEPTEMBRE 2020 :**

DÉBUT DES TRAVAUX DE L'EXTENSION DU PAVILLON B DU POLE DE PSYCHIATRIE SUR LE SITE DE GIREUGNE

Vos suggestions, propositions d'articles, demandes d'informations, témoignages écrits ou illustrés sont les bienvenus :

A compléter (facultatif) :

NOM : Prénom :

Adresse :

Tél..... Profession.....

Idées :

.....
.....
.....

A adresser :

Mme LABAISSE - DSRMT
Centre Hospitalier de CHATEAUROUX—LE BLANC
216 avenue de VERDUN 36019 CHATEAUROUX CEDEX
ou par courriel à : usagers@ch-chateauroux.fr

SIGLES

AFVD	Association Francophone pour Vaincre les Douleurs
APF	Association des Paralysés de France
CH	Centre Hospitalier
CHCLB	Centre Hospitalier CHATEAUROUX-LE BLANC
CMP	Centre Médico-Psychologique
DSRMT	Direction de la Stratégie, des Ressources Médicales et du Territoire
SISM	Semaine d'Information sur la Santé Mentale
T.D.C	Toutes Dépenses Confondues